

Union internationale des télécommunications

Aperçu du marché du Sénégal en 2010¹

Marché de la téléphonie mobile

En juin 2010, le Sénégal comptait trois opérateurs de réseaux mobiles:

- 1) **Sonatel Mobiles** (63% de parts de marché) est exploité sous la marque commerciale **Orange** et France Télécom, son partenaire stratégique, possède 42,3% du capital de Sonatel.
- 2) **Sentel** (32,7% de parts de marché) est une filiale du groupe Millicom International Cellular (MIC) qui est exploitée sous la marque commerciale **Tigo** depuis 2005.
- 3) **Expresso** (4,3% de parts de marché) fait partie du groupe **Sudatel Telecom**.

Depuis 2003, le pourcentage de la population desservie par un réseau mobile cellulaire est relativement élevé, de l'ordre de 85%, et atteignait 87% début 2010.

Le Sénégal, qui figure sur la liste des pays les moins avancés (PMA) de l'ONU, a enregistré une forte croissance de son taux de pénétration des services mobiles cellulaires. Ce taux est passé d'environ 10% début 2005 à plus de 60% à la mi-2010. Avec un taux de pénétration de 55% fin 2009, le pays se situait juste au-dessous de la moyenne des pays en développement (57,9%), mais nettement au-dessus de la moyenne pour l'Afrique (37,5%). Le taux de pénétration de la téléphonie mobile du Sénégal est deux fois supérieur à la moyenne de celui des PMA (qui était de 25% fin 2009).

Les quelque 7,5 millions d'abonnements mobiles cellulaires sont presque tous des abonnements à prépaiement, moins de 1% des abonnés sénégalais ayant recours à une formule de postpaiement.

Une enquête auprès des ménages réalisée en 2009 par l'ANSD (Agence nationale de la statistique et de la démographie), office national de la statistique, a montré qu'au troisième trimestre de 2009, plus de 80% de l'ensemble des ménages disposaient d'un téléphone mobile cellulaire.

Marché de l'Internet et du large bande

Le marché du large bande fixe a progressé régulièrement au cours des cinq dernières années, le nombre d'abonnés au large bande fixe passant de moins de 10 000 à près de 75 000 en juin 2010. En 2009, le taux de pénétration s'élevait à environ 0,5% contre 0,1% sur le continent africain. Quatre-vingt-dix-huit pour cent de l'ensemble des abonnements à l'Internet fixe sont des abonnements au large bande reposant presque exclusivement sur les technologies DSL. Parmi ces ménages disposant d'un accès à l'Internet, 90% sont des abonnés à Sonatel.

1 Les informations contenues dans le présent document sont tirées de la base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, ainsi que des données fournies et publiées par l'Autorité de régulation du Sénégal (ARTP). En particulier, les données pour 2010 proviennent de l'observatoire de l'ARTP (voir l'adresse: www.artp-senegal.org/page_inter.php?idmenu=7&id=10126) tandis que les données relatives aux ménages sont tirées de l'"Enquête nationale sur les technologies de l'information et de la communication au Sénégal (ENTICS, 2009). Rapport de synthèse des résultats. Présenté par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Janvier 2010".

Bien que l'un des opérateurs de services mobiles cellulaires (Expresso) ait obtenu une licence 3G, aucun service n'a été commercialisé avant fin 2009, de sorte que les utilisateurs ont dû utiliser un accès large bande fixe pour l'Internet à haut débit. Le marché du large bande hertzien devrait se développer à brève échéance, Expresso ayant annoncé récemment le lancement du premier service 3G+ du pays.

La largeur de bande Internet internationale, qui est un indicateur important pour évaluer la quantité et la qualité des services Internet, a plus que doublé entre 2007 et 2009, passant de 1,7 à 4,7 gigaoctets par seconde. En Afrique, le Sénégal occupe la troisième place pour ce qui est de la quantité de largeur de bande Internet internationale disponible par habitant.

Fin 2009, le nombre d'internautes au Sénégal représentait environ 7,4% contre 8,8% en Afrique et 18% dans les pays en développement. L'enquête menée par l'ANSD a montré que 4% des ménages sénégalais disposaient d'un accès Internet chez eux et que près de 80% des internautes utilisaient l'Internet à l'extérieur.

Marché des lignes fixes

Deux opérateurs - Sonatel et Expresso - ont obtenu une licence pour offrir des services de lignes fixes, mais le marché reste dominé par Sonatel, qui détenait 90% des parts de marché fin 2009.

Ces dix dernières années, le taux de pénétration des lignes téléphoniques fixes est resté stable (de l'ordre de 2%). Sur les 280 000 lignes téléphoniques fixes que compte le pays, 77,1% sont des lignes privées, 21,8% des lignes professionnelles et 1,2% des lignes téléphoniques publiques.